

États financiers de

**L'INSTITUT DE RECHERCHE
DE L'HÔPITAL D'OTTAWA**

Exercice clos le 31 mars 2025

L'INSTITUT DE RECHERCHE DE L'HÔPITAL D'OTTAWA

Table des matières

Exercice clos le 31 mars 2025

Page

Rapport de l'auditeur indépendant

États financiers

| | |
|--|--------|
| État de la situation financière | 1 |
| État des résultats..... | 2 |
| État de l'évolution de l'actif net..... | 3 |
| État des flux de trésorerie | 4 |
| Notes afférentes aux états financiers..... | 5 - 17 |



KPMG s.r.l./s.E.N.C.R.L.
1800-150, rue Elgin
Ottawa (ON) K2P 2P8
Canada
Téléphone 613 212 5764
Télécopieur 613 212 2896

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de l'Institut de recherche de l'Hôpital d'Ottawa

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Institut de recherche de l'Hôpital d'Ottawa (l'« entité »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 mars 2025;
- l'état des résultats pour l'exercice clos à cette date;
- l'état de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes afférentes aux états financiers, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de son exploitation, de l'évolution de son actif net et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui sont pertinentes pour notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;



Page 3

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Toutefois, des événements ou situations futurs pourraient amener l'entité à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

KPMG s.r.l. / s.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Canada)

Le 27 juin 2025

L'INSTITUT DE RECHERCHE DE L'HÔPITAL D'OTTAWA

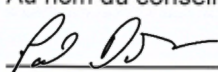
État de la situation financière

Au 31 mars 2025, avec informations comparatives de 2024

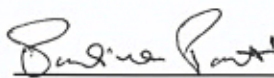
| | Grevé d'affectations d'origine externe | Non grevé | 2025 Total | 2024 Total |
|--|--|----------------------|-----------------------|-----------------------|
| Actif | | | | |
| Actif à court terme | | | | |
| Encaisse | – \$ | 31 472 631 \$ | 31 472 631 \$ | 29 535 012 \$ |
| Placements à court terme (note 4 a)) | – | 7 179 260 | 7 179 260 | 7 000 000 |
| Somme à recevoir de la Fondation de l'Hôpital d'Ottawa (note 2 b)) | 1 166 493 | 3 495 313 | 4 661 806 | 4 814 316 |
| Débiteurs (note 3) | 8 461 442 | 1 884 493 | 10 345 935 | 14 109 630 |
| | <u>9 627 935</u> | <u>44 031 697</u> | <u>53 659 632</u> | <u>55 458 958</u> |
| Charges payées d'avance | 389 777 | 51 230 | 441 007 | 820 700 |
| Débiteurs à long terme (note 3) | 1 559 104 | – | 1 559 104 | 1 169 329 |
| Placements (note 4 b)) | 133 701 699 | 11 596 922 | 145 298 621 | 131 913 924 |
| Immobilisations (note 5) | 19 460 749 | – | 19 460 749 | 18 848 741 |
| | <u>164 739 264 \$</u> | <u>55 679 849 \$</u> | <u>220 419 113 \$</u> | <u>208 211 652 \$</u> |
| Passif et actif net | | | | |
| Passif à court terme | | | | |
| Créditeurs et charges à payer | 1 707 371 \$ | 893 523 \$ | 2 600 894 \$ | 3 536 065 \$ |
| Somme à payer à l'Hôpital d'Ottawa (note 2 a)) | – | 11 334 571 | 11 334 571 | 7 995 440 |
| Produit constaté d'avance (note 2) | 389 777 | 7 000 000 | 7 389 777 | 7 857 096 |
| Fonds pour la recherche non utilisés (note 6) | 141 681 367 | – | 141 681 367 | 137 384 256 |
| | <u>143 778 515</u> | <u>19 228 094</u> | <u>163 006 609</u> | <u>156 772 857</u> |
| Emprunt de la Fondation de l'Hôpital d'Ottawa (note 2 b)) | 1 500 000 | – | 1 500 000 | 1 500 000 |
| Apports de capital reportés (note 7) | 19 372 136 | – | 19 372 136 | 18 715 821 |
| | <u>164 650 651</u> | <u>19 500 094</u> | <u>184 150 745</u> | <u>176 988 678</u> |
| Actif net (note 8) | | | | |
| Grevé d'affectations d'origine interne | – | 22 243 876 | 22 243 876 | 22 077 848 |
| Investi en immobilisations | 88 613 | – | 88 613 | 132 920 |
| Non grevé d'affectations | – | 14 207 879 | 14 207 879 | 9 012 206 |
| | <u>88 613</u> | <u>36 451 755</u> | <u>36 540 368</u> | <u>31 222 974</u> |
| | <u>164 739 264 \$</u> | <u>55 951 849 \$</u> | <u>220 691 113 \$</u> | <u>208 211 652 \$</u> |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil d'administration :



Directeur



Directrice

L'INSTITUT DE RECHERCHE DE L'HÔPITAL D'OTTAWA

État des résultats

Exercice clos le 31 mars 2025, avec informations comparatives de 2024

| | Grevé d'affectations d'origine externe | Non grevé | 2025 Total | 2024 Total |
|---|---|---------------------|---------------------|---------------------|
| Produits | | | | |
| Apports - organismes de financement externes | 98 992 052 \$ | – \$ | 98 992 052 \$ | 99 368 787\$ |
| Fondation de l'Hôpital d'Ottawa (note 2 b)) | | | | |
| Recherche et salaires | 2 716 178 | 3 319 405 | 6 035 583 | 4 756 227 |
| Revenu de fonds de dotation | 737 990 | 1 328 406 | 2 066 396 | 1 306 280 |
| Recouvrement des coûts indirects | – | 10 805 025 | 10 805 025 | 10 578 094 |
| Hôpital d'Ottawa (note 2 a)) | 1 000 000 | 5 131 596 | 6 131 596 | 5 079 561 |
| Université d'Ottawa (note 2 c)) | | | | |
| Soutien salarial | – | 1 947 795 | 1 947 795 | 2 098 187 |
| Revenu de fonds de dotation | – | 56 375 | 56 375 | 56 375 |
| Plans de pratique médicale | – | 7 304 748 | 7 304 748 | 7 373 837 |
| Programme de transfert de technologie | – | 578 208 | 578 208 | 285 922 |
| Conseil d'éthique en recherche | – | 565 314 | 565 314 | 570 709 |
| Divers | – | 71 700 | 71 700 | 107 471 |
| Gain de placement (note 4 b) i)) | – | 14 970 220 | 14 970 220 | 13 472 916 |
| Amortissement des apports de capital reportés (note 7) | 4 268 299 | – | 4 268 299 | 3 242 660 |
| | 107 714 519 | 46 078 792 | 153 793 311 | 148 297 026 |
| Charges | | | | |
| Programmes scientifiques | – | 25 200 448 | 25 200 448 | 24 072 219 |
| Administration générale de la recherche | – | 5 918 784 | 5 918 784 | 5 916 314 |
| Programme de transfert de technologie | – | 557 582 | 557 582 | 451 621 |
| Services hospitaliers | – | 5 420 711 | 5 420 711 | 5 044 334 |
| Autres travaux de recherche | – | 2 266 176 | 2 266 176 | 1 737 338 |
| Conseil d'éthique en recherchent | – | 1 353 390 | 1 353 390 | 1 424 107 |
| Coût des projets de recherche (note 6) | 103 446 220 | – | 103 446 220 | 99 368 787 |
| Amortissement des immobilisations | 4 312 606 | – | 4 312 606 | 3 286 966 |
| | 107 758 826 | 40 717 091 | 148 475 917 | 141 301 686 |
| Excédent (insuffisance) des produits sur les charges | (44 307)\$ | 5 361 701 \$ | 5 317 394 \$ | 6 995 340 \$ |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

L'INSTITUT DE RECHERCHE DE L'HÔPITAL D'OTTAWA

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 mars 2025, avec informations comparatives de 2024

| | Grevé d'affectations d'origine externe | Investi en immobilisations | Grevé d'affectations d'origine interne | Non grevé d'affectations | 2025 Total | 2024 Total |
|--|--|-------------------------------|--|-----------------------------|----------------------|----------------------|
| Solde au début de l'exercice | – \$ | 132 920 \$ | 22 077 848 \$ | 9 012 206 \$ | 31 222 974 \$ | 24 227 634 \$ |
| Excédent (insuffisance) des produits sur les charges | (44 307) | – | – | 5 361 701 | 5 317 394 | 6 995 340 |
| Virement aux actifs grevés d'une affectation d'origine interne (Initiatives étudiantes) (note 8) | – | – | 27 278 | (27 278) | – | – |
| Virement aux actifs grevés d'une affectation d'origine interne (Unité de soutien aux essais cliniques) (note 8) | – | – | 138 750 | (138 750) | – | – |
| Amortissement d'immobilisations | 4 312 606 | (4 312 606) | – | – | – | – |
| Acquisition d'immobilisations (note 7) | (4 924 614) | 4 924 614 | – | – | – | – |
| Apports de capital reportés (note 6) | 4 924 614 | (4 924 614) | – | – | – | – |
| Amortissement des apports de capital reportés (note 7) | (4 268 299) | 4 268 299 | – | – | – | – |
| Solde à la fin de l'exercice | – \$ | 88 613 \$ | 22 243 876 \$ | 14 207 879 \$ | 36 540 368 \$ | 31 222 974 \$ |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

L'INSTITUT DE RECHERCHE DE L'HÔPITAL D'OTTAWA

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2025, avec informations comparatives de 2024

| | 2025 | 2024 |
|--|---------------|---------------|
| Rentrées (sorties) de fonds liées aux activités suivantes : | | |
| Activités d'exploitation | | |
| Excédent (insuffisance) des produits sur les charges | 5 317 394 \$ | 6 995 340 \$ |
| Éléments n'ayant pas d'incidence sur l'encaisse | | |
| Amortissement des immobilisations | 4 312 606 | 3 286 966 |
| Amortissement des apports de capital reportés | (4 268 299) | (3 242 660) |
| Gains non réalisés sur placements (note 4) | (6 147 642) | (8 162 991) |
| Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement | | |
| Augmentation de placements à court terme | (179 260) | (2 000 000) |
| Diminution (augmentation) de la somme à recevoir de la Fondation de l'Hôpital d'Ottawa | 152 510 | (173 266) |
| Diminution (augmentation) des débiteurs | 3 763 695 | (3 159 425) |
| Augmentation des débiteurs à long terme | (389 775) | (1 169 329) |
| Diminution (augmentation) des charges payées d'avance | 379 693 | (803 466) |
| Diminution des créditeurs et charges à payer | (935 171) | (517 259) |
| Augmentation de la somme à payer à l'Hôpital d'Ottawa | 3 339 131 | 6 117 061 |
| Augmentation (diminution) du revenu constaté d'avance | (467 319) | 789 696 |
| Augmentation des fonds pour la recherche non utilisés | 4 297 111 | 721 343 |
| | 9 174 674 | (1 317 990) |
| Activités de financement | | |
| Apports reportés reçus (note 6) | 4 924 614 | 3 018 419 |
| Augmentation de l'emprunt de la Fondation de l'Hôpital d'Ottawa | - | 1 500 000 |
| | 4 924 614 | 4 518 419 |
| Activités de placement | | |
| Acquisitions nettes de placements (note 4 b)) | (7 237 055) | (3 498 923) |
| Acquisition d'immobilisations | (4 924 614) | (3 018 419) |
| | (12 161 669) | (6 517 342) |
| Augmentation (diminution) net(te) de l'encaisse | 1 937 619 | (3 316 913) |
| Encaisse au début de l'exercice | 29 535 012 | 32 851 925 |
| Encaisse à la fin de l'exercice | 31 472 631 \$ | 29 535 012 \$ |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

L'INSTITUT DE RECHERCHE DE L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2025

L'Institut de recherche de l'Hôpital d'Ottawa (l'« Institut ») est un établissement autonome de recherche en santé étroitement affilié à l'Hôpital d'Ottawa et à l'Université d'Ottawa, qui s'engage à l'excellence dans la création de connaissances scientifiques contribuant à la prévention, au diagnostic et au traitement des maladies humaines. L'Institut a été constitué sans capital-actions en vertu de la *Loi sur les personnes morales* de l'Ontario le 5 décembre 2000. Il a amorcé ses activités le 1^{er} avril 2001 à la suite de la fusion de l'Institut Loeb de recherche en santé de l'Hôpital d'Ottawa et de l'Institut de recherche de l'Hôpital général d'Ottawa. Le 1^{er} janvier 2004, à la suite de l'intégration du Centre régional de cancérologie d'Ottawa et de l'Hôpital d'Ottawa, les activités de recherche clinique du Centre de cancérologie ont été absorbées par l'Institut.

L'Institut est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de l'alinéa 149(1)f) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (LIR) (Canada); il est exonéré de l'impôt sur le revenu et il peut émettre des reçus fiscaux officiels aux donateurs. En outre, l'Institut a approuvé le statut d'institut de recherches aux fins de la division 37(1)a)(ii)(B) de la LIR, en vertu de laquelle un donateur est admissible à un crédit d'impôt pour des activités de recherche scientifique et de développement expérimental (RS&DE) au cours de l'année où il verse sa cotisation.

1. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

a) Mode de présentation

Dans l'état de la situation financière et l'état des résultats, la colonne réservée aux activités grevées d'affectations d'origine externe présente les actifs, les passifs et les résultats des activités de l'Institut liés à ses activités de recherche financées au moyen de subventions et d'apports de recherche grevés d'affectations d'origine externe. La colonne des activités non grevées présente les activités administratives et de recherche de l'Institut qui ne sont pas grevées d'affectations.

L'Institut comptabilise son investissement dans Boreal Biomanufacturing Inc. selon la méthode de la mise en équivalence.

b) Constatation des produits

L'Institut applique la méthode du report pour les organismes sans but lucratif.

L'Institut génère des produits grâce aux apports des organismes de financement externes et des parties apparentées.

Les apports à recevoir sont comptabilisés à une valeur de réalisation estimative durant la période au cours de laquelle l'entente de financement est signée. Les apports non grevés sont comptabilisés en produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir. Les apports grevés d'affectations sont comptabilisés en produits reportés et constatés en produits lorsque les charges connexes sont engagées.

L'INSTITUT DE RECHERCHE DE L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2025

1. Principales méthodes comptables (suite)

b) Constatation des produits (suite)

Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations sont comptabilisés en apports de capital reportés et constatés en produits au cours de la vie utile estimative des immobilisations connexes.

Les revenus d'intérêt et de dividende et les profits et pertes réalisés sur placements sont comptabilisés dans la période où ils sont gagnés. Les profits et pertes non réalisés sont comptabilisés dans la période où ils ont lieu.

c) Charges

L'Institut classe les charges à l'état des résultats selon la fonction. Les charges sont constatées au cours de l'exercice où elles sont engagées et elles sont comptabilisées dans la fonction à laquelle elles se rapportent. L'Institut ne répartit pas les charges entre les fonctions après leur constatation initiale.

d) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur à la constatation initiale et ils sont ensuite comptabilisés au coût ou au coût amorti, à moins que la direction n'ait choisi de les comptabiliser à leur juste valeur. La direction a choisi de comptabiliser ses placements à la juste valeur, à l'exception des actions de sociétés privées acquises par l'Institut en contrepartie de droits de brevet ou de licence, qui sont comptabilisées à la valeur nominale lorsqu'il est impossible de déterminer la juste valeur de l'opération.

Les coûts de transaction engagés pour acquérir des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont imputés aux résultats à mesure qu'ils sont engagés. Tous les autres instruments financiers sont ajustés en fonction des coûts de transaction engagés au moment de l'acquisition, et des coûts de financement qui sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les actifs financiers sont soumis à un test de dépréciation à la fin de chaque exercice lorsque des faits ou des circonstances l'indiquent. Dans ce cas, l'Institut détermine s'il y a une variation défavorable importante du montant prévu ou de la date des flux de trésorerie futurs provenant de l'actif financier. S'il y a une variation défavorable importante des flux de trésorerie attendus, la valeur comptable de l'actif financier est réduite au plus élevé de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, du montant qui pourrait être réalisé à la vente de l'actif financier ou du montant que l'Institut compte réaliser en exerçant son droit à une sûreté. En cas de renversement des faits ou des circonstances, une reprise de perte de valeur sera comptabilisée dans la mesure de l'amélioration, qui ne dépasse pas la valeur comptable initiale.

L'INSTITUT DE RECHERCHE DE L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2025

1. Principales méthodes comptables (suite)

e) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Les immobilisations en cours comprennent les coûts de construction et de développement. L'apport en matériel est comptabilisé à la juste valeur à la date de l'apport. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire au cours de la vie utile des actifs. Les immobilisations en cours ne sont pas amorties avant l'achèvement du projet et leur mise en service.

L'estimation de la vie utile des actifs s'établit comme suit :

| Actif | Vie utile |
|--|------------|
| Mobilier et agencements | 5 ans |
| Matériel lié au système d'information | 5 ans |
| Matériel de laboratoire | 5 à 10 ans |
| Locaux de recherche sur les cellules souches et la vue | 21 ans |

Les brevets sont comptabilisés à une valeur nominale et ils ne sont pas amortis.

Les immobilisations sont passées en revue pour déterminer si elles ont subi une réduction de valeur quand des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable d'un actif pourrait ne pas être recouvrable. Lorsque l'immobilisation n'a plus de potentiel de service à long terme, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle est passé en charge.

f) Devises

Les opérations effectuées en devises sont converties en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les éléments d'actif et de passif libellés en devises à la date du bilan sont convertis aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les profits et pertes en devises sont comptabilisés dans l'état des résultats.

g) Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des présents états financiers, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations. Celles-ci sont revues périodiquement et, si des ajustements deviennent nécessaires, ils sont présentés dans la période au cours de laquelle ils sont connus.

L'INSTITUT DE RECHERCHE DE L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2025

2. Entités apparentées

Les opérations avec apparentés s'inscrivent dans le cours normal des activités et sont mesurées au montant de change, c'est-à-dire le montant de contrepartie établi et convenu par les apparentés. L'Institut n'a aucun contrôle sur ces apparentés.

a) L'Hôpital d'Ottawa

L'Hôpital d'Ottawa agit comme bailleur pour l'Institut. L'Institut a une somme à payer à l'Hôpital d'Ottawa d'un montant de 11 334 571 \$ (7 995 440 \$ en 2024). Cette somme représente la différence entre les fonds déposés auprès de l'Hôpital et les versements effectués au nom de l'Institut à la fin de l'exercice.

L'Hôpital d'Ottawa a accordé à l'Institut les subventions suivantes :

| | 2025 | 2024 |
|--|---------------------|---------------------|
| Frais de fonctionnement généraux | 4 981 596 \$ | 4 929 561 \$ |
| Frais de fonctionnement à fins déterminées | 150 000 | 150 000 |
| | <u>5 131 596 \$</u> | <u>5 079 561 \$</u> |

Au 31 mars 2025, l'Hôpital d'Ottawa a versé une contribution de 1 000 000 \$ (2 000 000 \$ en 2024) pour appuyer l'expansion de la recherche clinique.

Le solde du revenu constaté d'avance au 31 mars 2025 s'élevait à 7 000 000 \$ (7 000 000 \$ en 2024) et à 389 777 \$ (857 096 \$ en 2024) provenant de divers produits constatés d'avance.

b) La Fondation de l'Hôpital d'Ottawa

La Fondation fournit un financement administratif et de recherche à l'Institut. Au cours de l'exercice, la Fondation a versé les sommes suivantes :

| | 2025 | 2024 |
|--|---------------------|---------------------|
| Fonds non grevés pour les salaires et la recherche | 3 319 405 \$ | 4 756 227 \$ |
| Participation non grevée au fonds de dotation | 1 328 406 | 1 306 280 |
| Participation grevée d'affectations au fonds de dotation pour des projets de recherche | 737 990 | 540 947 |
| Fonds grevés d'affectations pour des projets de recherche | 2 716 178 | 2 302 676 |
| Apports de capital reportés | 1 092 286 | 80 024 |
| | <u>9 194 265 \$</u> | <u>8 986 154 \$</u> |

L'INSTITUT DE RECHERCHE DE L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2025

2. Entités apparentées (suite)

b) *La Fondation de l'Hôpital d'Ottawa (suite)*

À la fin de l'exercice, 4 661 806 \$ (4 814 316 \$ en 2024) de la totalité des fonds restaient à recevoir de la Fondation.

Au cours de l'exercice 2024, l'Institut a reçu de la Fondation un prêt ne portant pas intérêt de 1 500 000 \$ pour financer l'achat de nouvelles technologies dans le cadre du projet d'aménagement du nouveau campus. Au cours de l'exercice, une modification a été apportée à l'entente, changeant le montant exigible à l'échéance de septembre 2026, qui est passé de 1 500 000 \$ à deux versements de 750 000 \$, exigibles respectivement le 30 avril 2026 et le 30 avril 2027.

Au 31 mars 2025, la Fondation gère des fonds de 61 477 994 \$ (58 368 070 \$ en 2024), qui sont désignés sous le nom de fonds de dotation de l'Institut de recherche de l'Hôpital d'Ottawa. Même si ces fonds ont été attribués à l'Institut, ils représentent légalement les actifs de la Fondation. De ce montant, 1 010 399 \$ (963 485 \$ en 2024) sont grevés d'affectations pour la Chaire de recherche du directeur de l'Unité d'épidémiologie clinique.

c) *L'Université d'Ottawa*

Au cours de l'exercice, l'Université d'Ottawa a versé la somme de 1 947 795 \$ (2 098 187 \$ en 2024) à l'Institut à des fins de soutien salarial.

Au 31 mars 2025, des fonds de dotation de 1 772 113 \$ (1 759 433 \$ en 2024) pour la Chaire de recherche du directeur de l'Unité d'épidémiologie clinique par l'Université d'Ottawa. Au cours de l'exercice, l'Institut a reçu une somme de 56 375 \$ (56,375 \$ en 2024) en revenus de ces fonds de dotation.

Certains organismes subventionnaires (la Fondation canadienne pour l'innovation, le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada et Apogee Canada en recherche et excellence) exigent que leur financement passe par un établissement universitaire. Ces fonds sont ensuite transférés à l'Institut. Au cours de l'exercice, l'Université d'Ottawa a reçu 3 910 541 \$ (2 679 789 \$ en 2024) au nom des scientifiques de l'Institut.

L'Université offre gratuitement des locaux et des services d'entretien et de réparation connexes aux chercheurs sur place de l'Institut. Ces montants ne sont pas pris en compte dans les présents états financiers.

L'INSTITUT DE RECHERCHE DE L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2025

3. Débiteurs

| | 2025 | 2024 |
|---|---------------|---------------|
| Débiteurs à court terme | | |
| Universités | 4 404 311 \$ | 6 104 560 \$ |
| Hôpitaux, organismes de bienfaisance, fondations | 2 445 622 | 3 842 370 |
| Gouvernement du Canada et autres gouvernements provinciaux | 1 994 706 | 2 299 096 |
| Sociétés | 1 394 601 | 1 825 526 |
| Autres | 106 695 | 38 078 |
| | 10 345 935 | 14 109 630 |
| Débiteurs à long terme | | |
| Sociétés et autres bailleurs de fonds | 1 559 104 | 1 169 329 |
| Total des débiteurs | 11 905 039 \$ | 15 278 959 \$ |

Au cours de l'année, l'Institut a conclu une entente de collaboration en matière d'innovation d'une durée de cinq ans avec Lumenix, qui prévoit la mise en œuvre et la mise à l'essai de la technologie « Lumenix Aims Technology ». L'Institut paie des frais de licence pour utiliser cette technologie et touchera à son tour des redevances et une remise minimale de collaboration à compter de la troisième année de l'entente. Lumenix a garanti à l'Institut un revenu minimal de 2 600 000 \$ sur la durée de l'entente. Au 31 mars 2025, un montant de 1 559 104 \$ (1 169 329 \$ en 2024) a été comptabilisé à titre de créance.

4. Placements

a) Placements à court terme

Les placements à court terme comprennent un certificat de placement garanti (« CPG ») arrivant à échéance le 26 septembre 2025 et portant intérêt au taux de 3,28 %, ainsi que des actions de la société Satellos qui n'avaient pas encore été vendues à la fin de l'exercice.

Au 31 mars 2025, la juste valeur des placements à court terme de l'Institut s'élève à 7 089 754 \$ (7 000 000 \$ en 2024) et celle des actions de Satellos à 89 506 \$ (néant \$ en 2024).

L'INSTITUT DE RECHERCHE DE L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2025

4. Placements (suite)

b) Placements à long terme

Le tableau qui suit présente la juste valeur et les coûts reliés aux placements de l'Institut :

| | 2025 | 2025 | 2024 | 2024 |
|--|----------------|----------------|----------------|----------------|
| | Juste valeur | Coût | Juste valeur | Coût |
| Encaisse | 143 327 \$ | 143 324 \$ | 96 630 \$ | 96 630 \$ |
| Obligations/fonds à revenu fixe | 68 272 624 | 73 698 554 | 59 389 089 | 68 331 766 |
| Fonds d'actions/fonds communs | 67 378 342 | 62 207 872 | 60 317 368 | 57 990 679 |
| Immobilier | 9 776 227 | 9 737 310 | 12 392 417 | 12 140 616 |
| Actions de sociétés privées | 1 | 1 | 1 | 1 |
| Actions dans Boreal Biomanufacturing Inc. | 100 | 100 | 100 | 100 |
| Frais de gestion à payer | (272 000) | (272 200) | (281 681) | (281 681) |
| | 145 298 621 \$ | 145 515 161 \$ | 131 913 924 \$ | 138 278 111 \$ |

À la fin de l'exercice, il devait la somme de 272 000 \$ (281 681 \$ en 2024) à Mercer Global Investments Canada Ltd (MGI) par le biais du portefeuille de placements.

L'Institut détient dans des sociétés privées des actions qui ont été reçues en échange de la modification d'une entente de brevet/licence négociée antérieurement et, dans d'autres cas, des accords de brevet/licence à négocier. Ces actions ne confèrent pas à l'Institut la capacité d'exercer une influence ou un contrôle important sur ces sociétés privées. Les actions sont comptabilisées dans les présents états financiers à une valeur nominale, car la valeur de la contrepartie donnée ou reçue n'a pu être déterminée. La juste valeur de ces actions dans les sociétés privées n'est pas déterminable.

L'Institut contrôle Boreal Biomanufacturing Inc., filiale en propriété exclusive à but lucratif, qui a été constituée en personne morale le 20 décembre 2021 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. La société se concentre principalement sur la fabrication de produits biothérapeutiques. Il n'y a eu aucune activité à ce jour au sein de l'entité.

Les obligations et les fonds à revenu fixe ont des taux d'intérêt allant de 0,00 % à 21 78 % (0,0 % à 21,0 % en 2024) et des échéances allant de 2025 à 2085 (2024 à 2099 en 2024).

L'INSTITUT DE RECHERCHE DE L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2025

4. Placements

b) Placements à long terme (suite)

i) Revenus sur placements :

| | 2025 | 2024 |
|---|---------------|---------------|
| Profits réalisés, dividendes et intérêts sur placements | 7 237 055 \$ | 3 498 924 \$ |
| Gains non réalisés sur placements | 6 147 642 | 8 162 991 |
| Intérêts bancaires | 1 585 523 | 1 811 001 |
| | 14 970 220 \$ | 13 472 916 \$ |

5. Immobilisations

| | 2025 | | 2024 | |
|---|---------------|----------------------|------------------------|------------------------|
| | Coût | Amortissement cumulé | Valeur comptable nette | Valeur comptable nette |
| Mobilier et agencements | 1 431 498 \$ | 1 431 498 \$ | – \$ | – \$ |
| Matériel lié au système d'information | 148 656 | 99 300 | 49 356 | 73 595 |
| Matériel de laboratoire | 68 652 723 | 53 477 970 | 15 174 753 | 13 531 663 |
| Locaux pour la recherche sur les cellules souches et la vue | 26 631 732 | 22 640 300 | 3 991 432 | 4 546 127 |
| Brevets | 1 | – | 1 | 1 |
| Immobilisations en cours | 245 207 | – | 245 207 | 697 355 |
| | 97 109 817 \$ | 77 649 068 \$ | 19 460 749 \$ | 18 848 741 \$ |

Le coût et l'amortissement cumulé des immobilisations au 31 mars 2024 s'élevaient respectivement à 92 185 203 \$ et à 73 336 462 \$, respectivement.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2025, l'Institut a cédé du matériel dont le coût s'élevait à 3 925 \$ (1 043 897 \$ en 2024) et dont l'amortissement cumulé était de 2 393 \$ (691 401 \$ en 2024) en retour d'une somme de néant \$ (néant \$ en 2024), ce qui a entraîné une perte de 1 534 \$ (352 496 \$ en 2024). L'Institut a également comptabilisé des apports en capital reporté de 3 925 \$ (1 043 897 \$ en 2024) et annulé l'amortissement cumulé d'un montant de 2 393 \$ (691 401 \$ en 2024), ce qui a donné lieu à un gain compensatoire de 1 534 \$ (352 946 \$ en 2024).

L'INSTITUT DE RECHERCHE DE L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2025

6. Fonds pour la recherche non utilisés

Les fonds pour la recherche non utilisés représentent des sommes reçues par l'Institut qui seront affectées dans des périodes ultérieures à des projets de recherche actifs. La variation du solde de ces fonds s'établit comme suit :

| | 2025 | 2024 |
|---|----------------|----------------|
| Solde au début de l'exercice | 137 384 256 \$ | 136 662 913 \$ |
| Sommes reçues au cours de la période considérée | 112 667 945 | 103 108 549 |
| | 250 052 201 | 239 771 462 |
| Moins | | |
| Coût des projets de recherche | (103 446 220) | (99 368 787) |
| Somme virée aux apports de capital reportés | (4 924 614) | (3 018 419) |
| Solde à la fin de l'exercice | 141 681 367 \$ | 137 384 256 \$ |

7. Apports de capital reportés

| | 2025 | 2024 |
|------------------------------|---------------|---------------|
| Solde au début de l'exercice | 18 715 821 \$ | 18 940 062 \$ |
| Acquisitions (note 6) | 4 924 614 | 3 018 419 |
| Amortissement | (4 268 299) | (3 242 660) |
| Solde à la fin de l'exercice | 19 372 136 \$ | 18 715 821 \$ |

Les apports de capital reportés comprennent une somme de 245 207 \$ (697 355 \$ en 2024) liée aux immobilisations en cours.

8. Actif net

L'Institut estime que son capital se compose de l'actif net non grevé, de l'actif net grevé d'affectations d'origine interne et de son actif net investi dans des immobilisations. L'objectif global de l'Institut en matière de capital consiste à financer les acquisitions d'immobilisations, les opérations courantes et la recherche future en santé. L'Institut n'est pas assujéti aux exigences de capital imposées à l'externe, et sa définition et sa stratégie globale en matière de capital demeurent inchangées par rapport à l'exercice clos le 31 mars 2024.

L'INSTITUT DE RECHERCHE DE L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2025

8. Actif net (suite)

a) Grevé d'affectations d'origine interne

L'actif net grevé d'affectations d'origine interne a pour but d'assurer la stabilité et le financement des événements imprévus. Le solde de l'actif net grevé d'affectations d'origine interne comprend ce qui suit :

| | 2025 | 2024 |
|---------------------------------------|----------------------|----------------------|
| Fonds de péréquation | 22 009 848 \$ | 22 009 848 \$ |
| Initiatives étudiantes | 95 278 | 68 000 |
| Unité de soutien aux essais cliniques | 138 750 | – |
| | <u>22 243 876 \$</u> | <u>22 077 848 \$</u> |

i) Fonds de péréquation

Le Fonds de péréquation a été établi par le conseil d'administration afin de fournir à l'Institut un revenu de placement stable pour la planification budgétaire à court et à long termes. Sur une base annuelle, la direction et les gestionnaires des placements établissent un rendement budgété des placements, qui est approuvé par le conseil d'administration. L'excédent du revenu de placement réel sur le montant budgété, jusqu'au maximum du revenu net pour l'année, est transféré au Fonds de péréquation. Lorsque le revenu de placement réel est inférieur au montant budgété, la différence jusqu'au maximum du solde du Fonds de péréquation ou de la perte nette de l'Institut est transférée à l'actif net non grevé d'affectations du Fonds de péréquation.

Au cours de l'exercice, une somme de néant \$ a été transférée au Fonds de péréquation à partir de l'actif net non affecté, compte tenu du fait que ledit fonds a atteint son plafond maximal conformément à la politique du Fonds de stabilisation des placements (en 2024, une somme de 6 927 340 \$ a été transférée au Fonds de péréquation à partir de l'actif net non affecté).

ii) Initiatives étudiantes

Au cours de l'année, le Fonds des initiatives étudiantes a été créé pour financer des initiatives étudiantes précises, grâce à un don de la Fondation.

Au cours de l'exercice, un montant de 50 000 \$ (68 000 \$ en 2024) a été transféré de l'actif net non affecté au Fonds des initiatives étudiantes. Au cours de l'exercice, un montant de 22 722 \$ (néant \$ en 2024) a été transféré du Fonds des initiatives étudiantes à l'actif net non affecté.

L'INSTITUT DE RECHERCHE DE L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2025

8. Actif net (suite)

a) Grevé d'affectations d'origine interne (suite)

iii) Unité de soutien aux essais cliniques

Au cours de l'année, le Fonds de l'unité de soutien aux essais cliniques a été créé afin de renforcer et d'améliorer les essais cliniques dans le but d'améliorer les soins et les traitements aux patients, grâce à un don de la Fondation.

Au cours de l'exercice, un montant de 138 750 \$ (néant \$ en 2024) a été transféré de l'actif net non affecté au Fonds de l'unité de soutien aux essais cliniques.

b) Investi en immobilisations

Le but de l'Institut quant à l'actif net investi dans les immobilisations corporelles consiste à financer l'acquisition antérieure d'immobilisations corporelles nécessaires à des fins opérationnelles.

L'actif net investi dans les immobilisations de l'Institut est calculé comme suit :

| | 2025 | 2024 |
|--------------------------------------|---------------|---------------|
| Immobilisations (note 5) | 19 460 749 \$ | 18 848 741 \$ |
| Sommes financées par : | | |
| Apports de capital reportés (note 7) | (19 372 136) | (18 715 821) |
| | 88 613 \$ | 132 920 \$ |

9. Régime de retraite

La presque totalité des employés à plein temps de l'Institut sont des participants du Régime de retraite des hôpitaux de l'Ontario (le « Régime »), un régime de retraite interentreprises à prestations déterminées offert à tous les employés membres participants de l'Association des hôpitaux de l'Ontario. Les participants recevront des prestations en fonction de la durée du service et de la moyenne des gains annualisés au cours des cinq années consécutives précédant la retraite, la cessation ou le décès qui présentent les gains les plus élevés.

Les actifs de retraite se composent de titres de qualité supérieure. Le risque de marché et le risque de crédit sur ces titres sont gérés par le Régime, qui placent les actifs en fiducie en vertu de sa politique de placement.

Les charges de retraite sont fondées sur les meilleures estimations de la direction du Régime, en consultation avec ses actuaires, concernant le montant qui représente actuellement 1,26 fois la cotisation des employés et qui est requis pour fournir un niveau élevé d'assurance que les prestations seront entièrement couvertes par les actifs de la caisse de retraite, comme le prévoit le Régime. L'objectif consiste à s'assurer que les cotisations de l'employeur continueront de correspondre à un pourcentage stable des cotisations des employés.

L'INSTITUT DE RECHERCHE DE L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2025

9. Régime de retraite (suite)

L'écart entre les estimations actuarielles des réserves et les résultats techniques peut être important. Tout écart doit habituellement être capitalisé par les participants du régime. La dernière évaluation actuarielle du Régime, réalisée en décembre 2024, indique que le Régime est entièrement capitalisé. Les cotisations versées au Régime au cours de l'exercice par l'Institut au nom de ses employés ont totalisé 5 100 446 \$ (4 754 422 \$ en 2024) et sont prises en compte dans l'état des résultats.

10. Instruments financiers

Facteurs de risque financier

Les activités de l'Institut l'exposent à divers risques financiers : le risque de marché (y compris le risque de taux d'intérêt, le risque de change et les autres risques liés aux prix); le risque de crédit; et le risque de liquidité. Les placements sont détenus à des fins de liquidité ou, à plus long terme, pour réaliser le plus haut taux de rendement possible conformément aux politiques de placement approuvées par le conseil d'administration. L'Institut n'est pas partie à des instruments financiers ni n'en négocie à des fins spéculatives, ce qui comprend les instruments financiers dérivés.

a) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles, entraînant ainsi une perte financière. L'Institut est exposé à ce risque en lien avec sa trésorerie, ses débiteurs, ses placements et les montants à recevoir.

L'encaisse est détenue dans des comptes de banques à charte fédérales qui sont assurées par la Société d'assurance-dépôts du Canada. Les créances de l'Institut proviennent principalement de gouvernements, d'organismes de financement gouvernementaux et de sociétés d'État, comme il est indiqué à la note 3. La direction ne croit pas qu'elle soit exposée à un risque de crédit important puisque ses créances proviennent principalement d'apparentés et d'organisations gouvernementales.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente la possibilité que l'Institut ne puisse s'acquitter de ses obligations en temps opportun ou à un coût raisonnable. L'Institut gère son risque de liquidité en surveillant ses exigences opérationnelles. Il prépare des prévisions budgétaires et de trésorerie pour s'assurer qu'il dispose de suffisamment de fonds pour s'acquitter de ses obligations.

c) Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des conditions du marché, qui englobent trois types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et les autres risques liés aux prix.

L'INSTITUT DE RECHERCHE DE L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2025

10. Instruments financiers (suite)

c) Risque de marché (suite)

i) Risque de change

Le risque de change désigne la mesure dans laquelle les instruments libellés dans une monnaie non canadienne seront affectés par les variations de la valeur du dollar canadien par rapport aux autres monnaies. Ce risque existe à l'égard des avoirs de trésorerie, d'actions et d'obligations de l'Institut à l'étranger. Il arrive que l'Institut ait des placements dans divers titres et trésorerie libellés en dollars américains, qui sont exposés à ce risque. L'exposition de l'Institut aux placements libellés en devises américaines est de 35 108 361 \$ (32 612 259 \$ en 2024). L'Institut ne couvre pas son risque de change.

ii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt a trait aux conséquences négatives de la variation des taux d'intérêt sur les flux de trésorerie, la situation financière et le revenu de placement de l'Institut. Il s'agit du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de la variation des taux d'intérêt du marché. Les pratiques d'investissement sont conçues de manière à éviter le risque excessif de perte ou de dépréciation des actifs et à procurer l'espérance d'un bon rendement compte tenu de la nature du placement. L'Institut a investi dans des obligations à taux fixe qui sont exposées à ce risque, car généralement la valeur des instruments à taux fixe augmente lorsque les taux d'intérêt baissent et diminue lorsque les taux augmentent.

iii) Autres risques liés aux prix

L'autre risque de prix représente l'incertitude associée à l'évaluation des actifs découlant des variations des marchés boursiers. L'Institut est exposé à ce risque en raison des actions contenues dans son portefeuille de placements, comme il est mentionné à la note 3. La Fondation de l'Institut gère les autres risques de prix en diversifiant ses placements et en surveillant régulièrement le rendement des placements.

Les risques financiers de l'Hôpital ont augmenté au cours de l'exercice en raison de la hausse des taux d'intérêt et des fluctuations du marché. La direction estime que ces risques financiers sont atténués de façon appropriée et ne posent pas de risque important pour les activités de l'Institut. Aucun changement important n'a été apporté aux politiques, aux procédures et aux méthodes utilisées pour gérer ces risques au cours de l'exercice.